

Déroulement* Examen oral

« Spécialiste pharmaceutique avec brevet fédéral »



→ Les candidat(e)s sont répartis en groupes. Chaque groupe commence par intervalles échelonnés

Enregistrement et prise en charge du groupe par le surveillant et l'accompagnateur dans la salle de préparation

45 min. avant le début de l'examen

Préparation PT4**
60 min.

Salle de préparation

Transfert
15 min.

Examen PT4
30 min.

Salle d'examen

Transfert
15 min.

Préparation PT2
30 min.

Salle de préparation

Transfert
15 min.

Examen PT2
30 min.

Salle d'examen

Pause
1 h 20 min.

Préparation PT3
60 min.

Salle de préparation

Transfert
15 min.

Examen PT3
30 min.

Salle d'examen

*Les modifications dans le déroulement d'examen ou dans son organisation peuvent être apportés par l'organisme responsable. © shqa
Le contenu de l'examen est défini par le règlement d'examen en vigueur.

**PT=Partie d'examen

Brève description* des parties orales de l'examen

- **PT4** : Mesures de planification dans le domaine du travail

Vous recevrez les documents suivants pour la préparation et vous pourrez les utiliser pendant l'examen :

- Cas de base
- Tâche
- Données chiffrées sous forme de tableaux et de graphiques

- **PT2** : Conduite d'entretiens avec des experts du secteur de la santé

Vous recevrez les documents suivants pour la préparation et vous pourrez les utiliser pendant l'examen :

- Cas de base
- Tâche
- Sales Folder

- **PT3** : Informations et conseils de groupe dans le du secteur de la santé

Vous recevrez les documents suivants pour la préparation et vous pourrez les utiliser pendant l'examen.

- Cas de base
- Tâche
- 10 feuilles de flipchart (pour la présentation)
- 2 stylos pour flipchart

Les compétences à évaluer se trouvent sous www.shqa.ch/exams dans les documents à télécharger (objectifs d'apprentissage, à partir de la page 2).

*Les modifications dans le déroulement d'examen ou dans son organisation peuvent être apportés par l'organisme responsable.
Le contenu de l'examen est défini par le règlement d'examen en vigueur.

Objectif et contenus principaux* de l'examen écrit et oral

L'examen professionnel reconnu au niveau fédéral se compose d'une épreuve écrite et de trois épreuves orales.

L'examen écrit couvre principalement les domaines de la médecine, de la pharmacologie, du droit et de l'éthique suisses, de la gestion d'entreprise et de la santé suisse.

L'examen oral se concentre principalement sur la capacité à mener des entretiens de conseil compétents et orientés vers le client, à collaborer de manière ciblée au sein de groupes et de réseaux et à proposer et mettre en œuvre des mesures appropriées dans la planification territoriale.

La description détaillée de toutes les parties de l'examen se trouve dans le document « Directives », qui peut être téléchargé sur le site internet de shqa.

*Les modifications dans le déroulement d'examen ou dans son organisation peuvent être apportés par l'organisme responsable. Le contenu de l'examen est défini par le règlement d'examen en vigueur.